

**Décisions du Président de la République / Premier Ministre / Ministre de
l'Intérieur**

14 & 16/03/20 - ENSMV

Suite aux nouvelles décisions prises par les autorités les 14,15 et 16 mars 2020, l'ENSMV est amenée pour le moment à suspendre et décaler ses activités pour une période d'au moins 15 jours.

Les stagiaires sous contrat de professionnalisation et d'apprentissage ont été invités à se rendre dans leurs entreprises respectives jusqu'à nouvel ordre.

Nous mettons tout en œuvre avec l'équipe pédagogique pour trouver une solution de formation à distance qui pourra être déployée au cas par cas dans l'attente des décisions à venir.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous, à vos familles ainsi qu'à l'ensemble des acteurs de la formation de traverser cette épreuve le plus sereinement possible.

La santé publique est la priorité nationale. Nous devons tous faire les efforts nécessaires pour assurer notre santé et notre sécurité, à titre individuel et aussi collectif.

A très bientôt.

Le 17/03/2020

David CAMPAGNE

Directeur

